

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA D'ARGENCE EN AUBRAC CANTOIN

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
D'ARGENCE EN AUBRAC CANTOIN

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le dimanche 25 Février 2024 à 9h30,
Lieu Centre culturel à Sainte-Geneviève-sur-Argence – 12420 – Argence-en-Aubrac

ORDRE DU JOUR :

- ✍ Présentation des modifications statutaires.
- ✍ Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA D'ARGENCE EN AUBRAC CANTOIN

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
D'ARGENCE EN AUBRAC CANTOIN

Sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire,
Le dimanche 25 Février 2024 à 10h,
Lieu Centre culturel à Sainte-Geneviève-sur-Argence – 12420 – Argence-en-Aubrac

ORDRE DU JOUR :

- ✍ Présentation du rapport moral et adoption.
- ✍ Présentation du rapport d'activité et adoption
- ✍ Présentation du rapport financier et adoption
- ✍ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024

- ✍ Questions diverses

A Sainte-Geneviève-sur-Argence, le 12 Janvier 2024

Le président
MONTARRY Daniel

Le secrétaire
BROSSARD Jean-Marie